

## L'économie du sport : un gisement de croissance et d'emplois à mettre en valeur



Amine Mounir  
Alaoui  
Rapporteur du  
thème



Mohammed Fikrat  
Président de la  
commission

L'avis du Conseil Économique, Social et Environnemental intitulé : « l'économie du sport : un gisement de croissance et d'emplois à mettre en valeur », met en lumière un secteur à fort impact, notamment sur une population jeune et en devenir, qui pourrait contribuer davantage au processus de développement socio-économique du pays.

Dans cet avis, le CESE a procédé à l'analyse des différents segments de la chaîne de valeur aux fins de proposer des pistes pour mieux organiser, structurer et professionnaliser ce secteur et en faire une industrie à part entière, comme cela a été préconisé par le nouveau modèle de développement.

En dépit de l'atout démographique que représente la jeunesse marocaine pour le développement de l'économie du sport, le secteur continue de pâtir d'un ensemble de fragilités et de dysfonctionnements qui entravent sa transformation en un véritable vecteur de création de richesse et d'emplois.

Du côté de la demande et comme en témoignent les données du HCP, les marocain(e)s ne consacrent que peu de leur temps libre à la pratique du sport et le nombre de licenciés dans notre pays demeure manifestement faible avec seulement 337.400 personnes, soit moins de 1% de la population.

En outre, le sport au Maroc reste encore largement perçu comme un secteur purement social, occultant la dimension économique et géré, dans sa très grande majorité, par des associations dont les ressources proviennent essentiellement de subventions publiques ou privées.

La perspective proposée par la loi 30.09 relative à l'éducation physique et aux sports n'a pas réellement permis l'évolution des opérateurs du secteur, d'associations vers des sociétés privées, plus attractives auprès des investisseurs potentiels. Le statut-type proposé par la loi susvisée n'adresse pas valablement les spécificités des différents acteurs dudit secteur.

Par ailleurs, l'inexistence d'un statut du sportif professionnel et de haut niveau rend le métier de sportif peu attractif et faiblement valorisé, sachant particulièrement que les carrières sportives sont courtes et que les reconversions des athlètes professionnels peuvent être difficiles si elles ne sont pas planifiées et organisées en amont.

Partant de ce diagnostic, le CESE propose de procéder à des transformations économiques et sociales structurelles pour faire du sport une industrie à part entière et ce, en instaurant un cadre organisationnel adapté et en structurant et professionnalisant l'activité sportive.

Dans ce sens, il est recommandé de mettre en œuvre un ensemble de mesures dont il est permis de citer, ci-après, les plus importantes :

1. Au niveau législatif et réglementaire, procéder à une refonte de la loi 30.09 et du statut-type en particulier pour l'adapter aux réalités des différents acteurs qui vont du club de quartier aux structures professionnelles de football.
2. Au niveau du capital humain :
  - Concevoir une stratégie de formation et d'accompagnement pour les métiers du sport, impliquant toutes les parties prenantes (fédérations, clubs, collectivités territoriales, OFPPT, ANAPEC, etc.) ;
  - Détecter les talents dès le bas âge, en renforçant notamment les programmes de compétitions scolaires et universitaires ;
  - Mettre en place un statut du sportif professionnel qui assure à cette catégorie une couverture sociale adaptée ;
  - Promouvoir l'image de la femme marocaine dans le sport, en mettant en avant plus de championnes marocaines dans différentes disciplines sportives.
3. Au plan de la gouvernance et du financement :
  - Réviser les modalités de répartition des subventions publiques en instaurant des règles et critères d'octroi plus équitables et en donnant la visibilité nécessaire aux fédérations, notamment celles de petite taille ;
  - Libéraliser le marché des droits TV, tout en garantissant aux clubs une répartition équitable, basée sur la méritocratie, des recettes générées par les droits de retransmission ;
  - Revoir la stratégie de la billetterie dans le sens d'attirer et fidéliser de nouveaux profils de spectateurs, en travaillant sur des gammes de prestations différenciées ;
  - Instaurer l'obligation de disposer de l'information nécessaire sur les impacts économiques attendus, préalablement à l'organisation de tout évènement sportif, de

manière à déterminer, en amont sa vocation et sa portée, principalement sociale (projet subventionné) ou à finalité économique (retour sur investissement escompté).

4. Au niveau de la gestion des infrastructures :
  - Conditionner toute contribution financière publique à la réalisation d'une infrastructure sportive, à l'élaboration d'études préalables définissant les objectifs de cette infrastructure, justifiant son dimensionnement, cernant ses coûts de construction, d'exploitation et de maintenance et précisant son mode de gestion ;
  - Veiller à la mise en place de modèles de gestion unifiés pour les terrains de proximité. Les cahiers des charges devront inclure des indicateurs de suivi clairs pour que ces infrastructures puissent servir les objectifs qui leur sont initialement fixés.

L'opérationnalisation effective de ces recommandations devrait permettre de relever substantiellement la part du secteur du sport dans le PIB, estimée par le CESE, selon les données disponibles, à près de 0,5% en 2020. Elle permettra, à terme, de faire converger la vision d'un secteur essentiellement associatif, où le sport est une activité de loisir, avec celle d'un secteur économique attractif pour les investissements et générateur de richesse et d'emplois pérennes.

Cet avis, élaboré sur la base d'une approche participative avec l'ensemble des parties prenantes, est le résultat d'un large débat entre les différentes catégories qui composent le Conseil ainsi que des auditions organisées avec les principaux acteurs concernés. Il s'est également appuyé sur une consultation lancée sur la nouvelle plateforme digitale de participation citoyenne « Ouchariko ». A ce titre, les répondants ont démontré un grand intérêt pour la pratique du sport. Les résultats du sondage corroborent aussi bien le diagnostic dressé, au niveau de l'avis, que les recommandations émises.